Saint-Rémy lès-Chevreuse

Commune du Parc naturel régional de la haute Vallée de Chevreuse

L'actu

www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Le point sur la Fibre optique

Page 6

Saint-Rémy, ville départ du Paris-Nice

Pages 11

Finances communales

Pages 12 à 17

Journal municipal n° 7 - Mars 2015

Lundi 9 mars 2015, Madame le Maire a donné le départ de la première étape de la célèbre course Paris-Nice.

Photo : Pascal Bouchain

(Photo de couverture)

Allo, la mairie ?

Standard :	*01 30 47 05 00*
Secrétariat :	*01 30 47 05 02*
Etat-civil :	*01 30 47 05 10*
Urbanisme :	*01 30 47 05 15*
Scolaire :	*01 30 47 48 49*
Social :	*01 30 47 48 40*
Techniques :	*01 30 47 05 20*
Police :	*01 30 47 05 05*
DRH :	*01 30 47 05 16*
Personnel :	*01 30 47 05 18*
Emploi :	*01 30 47 48 41*
Petite enfance :	*01 30 52 74 49*
Centre de loisirs :	*01 30 52 66 83*
Jeunesse :	*01 30 47 45 68*
Seniors :	*06 70 66 25 01*
Communication :	*01 30 47 05 26*

Elections départementales

Dimanche 22 et dimanche 29 mars 2015

En vertu de la loi du 17 mai 2013, les élections départementales remplacent les élections cantonales et les conseils départementaux se substituent aux conseils généraux.

Le mode de scrutin est également modifié : il s'agit désormais de renouveler intégralement les conseils départementaux au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de six ans.

L'exposition photo de Francesco Moretti accueillie à la gare de St-Rémy

Durant tout le mois de février, l'artiste saint-rémois Francesco Moretti, sculpteur et photographe, présentait en partenariat avec la RATP un ensemble de photos intitulé « Métrotypes ».

Ici lors du vernissage en présence de Madame le Maire et de quelques élus municipaux.

Le mot de Madame le Maire

A la veille du vote du budget 2015

Peut-on faire aussi bien avec moins de recettes ? C'est ce que l'équipe municipale s'emploie à faire malgré des contraintes financières de plus en plus importantes et une ville en très mauvais état.

La baisse très significative des concours de l'Etat, avec la conjonction de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (-176 000 €) et l'augmentation de la solidarité intercommunale, la réforme des rythmes scolaires, la loi SRU et ses pénalités, autant de diminutions de nos ressources disponibles qui surviennent au moment où a été engagé un effort d'investissement sans précédent avec les constructions du complexe sportif et la micro-crèche de Beauplan.

En conséquence, nous ne serons désormais en capacité d'investir dans de nouveaux équipements, qu'à partir de 2021 sans autres recettes supplémentaires.

Vous allez nous dire, mais que fait–on du centre de loisirs et de la cantine incendiés, aujourd'hui remplacés par des structures modulaires ? Que fait-on du centre-ville ? Et je rajouterai que fait-on de l'ensemble du patrimoine communal aujourd'hui dans un état de vétusté avancée, de la voirie aux bâtiments ?

Faute de capacité de financement suffisante, augmente-t-on les impôts ?

L'équipe majoritaire a décidé de ne pas augmenter la pression fiscale communale pour cette année.

Concrètement, il s'agira donc de continuer les efforts d'économie pour :

- Finaliser l'acte I de notre programme « Finances et Méthodes ».

- Arriver à une nouvelle organisation des services administratifs pour plus d'efficacité et d'économies.

- Poursuivre les constructions de la micro-crèche et du complexe sportif, équipements qui seront livrés respectivement au printemps prochain et fin 2016 ;

- Réhabiliter le patrimoine bâti communal en commençant par une campagne de réfection des toitures, urgente, au regard de l'état actuel des bâtiments communaux ;

- Adopter une stratégie pluriannuelle d'investissements de sorte à rompre avec les mauvaises pratiques de « rustinage » ;

- Poursuivre l'analyse technique et financière comparative en vue de rejoindre une communauté d'agglomération dynamique, ou de rester dans la CCHVC ; il ne s'agit pas en effet d'un débat émotionnel, mais d'une analyse objective des avantages et inconvénients de ces alternatives permettant la mutualisation des moyens aujourd'hui nécessaire pour conserver un bon niveau de services à la population ;

- Monter une vraie stratégie de développement du centre-ville parallèlement à la révision du PLU, permettant ainsi la participation des habitants au projet de ville.

Saint-Rémy-lès-Chevreuse possède suffisamment de potentiels, d'énergies et de compétences pour se mettre en mouvement et continuer à fournir les efforts nécessaires à son bon développement.

Et malgré les contraintes, notre ambition reste la même !

Agathe Becker,

Maire

Conseil du 29 janvier 2015

▶ Contrôle de la légalité

Le Conseil s'engage dans la transmission dématérialisée de ses actes soumis au contrôle de la légalité avec la Préfecture.

Adopté à l'unanimité : 28 pour

▶ Finances

Le budget primitif n'ayant pas été voté au 1er janvier 2015, le Conseil autorise l'ouverture, au budget principal « Commune », des crédits d'investissement à hauteur de 262 602 €, afin de permettre la réalisation des opérations ne pouvant attendre le vote du budget.

Adopté à la majorité : 25 pour, 3 abstentions (MM. Gallois, Gaudel, Mme Schwartz-Grangier)

De même, le Conseil autorise l'ouverture, au budget annexe « Assainissement », des crédits d'investissement à hauteur de 416 654,25 €, jusqu'au vote du budget primitif 2015.

Adopté à l'unanimité : 28 pour

▶ Effectifs du personnel communal

Dans le cadre de la réorganisation des services municipaux, le Conseil décide la création d'un poste de Rédacteur à compter du 1er février 2015 et la suppression d'un poste d'Attaché principal à compter du 15 mars 2015.

Adopté à la majorité : 22 pour, 6 abstentions (M. Bavoil, Mme Brunello, MM. Caous, Gallois, Gaudel, et Mme Schwartz-Grangier)

▶ Régime indemnitaire du personnel communal

Le Conseil décide de verser le régime indemnitaire mensuellement au 12/12e et plus au 9/12e. Il décide également d'élargir le versement de ce régime indemnitaire au personnel non titulaire, afin de favoriser le recrutement en cas de poste vacant ne pouvant être pourvu par un agent titulaire. Enfin, il précise que le 13e mois sera désormais versé pour moitié en juin et pour moitié en novembre.

Adopté à la majorité : 25 pour, 3 abstentions (M. Bavoil, Mme Brunello, M. Caous)

▶ Formation des élus

Considérant que la formation des élus est un droit, le Conseil décide que chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, de 18 jours de formation.

Adopté à l'unanimité : 28 pour

▶ Gestion du marché couvert

Le Conseil autorise Madame le Maire à lancer un appel d'offre pour la gestion du marché couvert au cours du 1er semestre 2015.

Adopté à la majorité : 25 pour, 3 abstentions (M. Bavoil, Mme Brunello, M. Caous)

▶ Fourniture électrique

Le Conseil décide d'adhérer à un groupement de commandes coordonné par le SIPPEREC, relatif à l'achat d'électricité pour ses propres besoins, et autorise Madame le Maire à signer l'acte constitutif correspondant.

Adopté à l'unanimité : 28 pour

▶ Assainissement

Le Conseil confirme son engagement pour la réalisation des travaux d'assainissement en domaine privé sur une portion située en contre-bas de la rue de Paris, et autorise Madame le Maire à signer tout document nécessaire à l'élaboration de ces travaux. Les propriétaires régleront les frais de raccordement non couverts par les subventions accordées par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil général.

Adopté à l'unanimité : 28 pour

▶ Procès-verbal de séance

Le Conseil adopte le procès-verbal de la séance du 27 novembre 2014.

Adopté à la majorité : 22 pour, 6 ne prennent pas part au vote (M. Bavoil, Mme Brunello, MM. Caous, Gallois, Gaudel, et Mme Schwartz-Grangier)

Conseil du 26 février 2015

▶ Ressources humaines

Le Conseil approuve l'engagement municipal relatif à toutes démarches de prévention et de sécurisation du travail pour l'ensemble du personnel communal et du CCAS. Il autorise Madame le Maire à demander une subvention auprès du fonds national de prévention de la CNRACL pour la réalisation d'un document unique.

Adopté à l'unanimité : 26 pour, 3 abstentions (M. Bavoil, Mme Brunello, M. Caous).

▶ Finances

Le Conseil prend acte de la tenue du débat sur les orientations générales du budget (DOB).

▶ Assurances

Le Conseil décide d'adhérer au groupement de commandes pour les assurances « incendie, accidents et risques divers » (IARD) pour la période 2016-2019, et approuve la convention désignant le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) comme coordinateur.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

▶ Vente aux enchères sur internet

Le Conseil permet la mise en vente aux enchères de matériels communaux réformés (véhicules, machines, mobiliers...) sur le site www.webencheres.com et autorise la signature d'un contrat avec la société Gesland, gestionnaire de ce site, qui prévoit un droit d'entrée de 600 €.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

▶ Micro-crèche de Beauplan

Le Conseil approuve les termes de l'avenant n° 1 au marché de conception-réalisation de la micro-crèche de Beauplan, qui représente une augmentation de 5,83 %. Le montant du marché est ainsi porté à 407 699 € contre 385 232 € initialement prévus.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

▶ Assainissement

Le Conseil, considérant les travaux d'assainissement réalisés rue de Paris / rue Ditte, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 au contrat de délégation du service public d'assainissement.

Adopté à la majorité : 23 pour, 3 abstentions (M. Bavoil, Mme Brunello, M. Caous), 3 contre (M. Gallois, Gaudel, Mme Schwartz-Grangier)

▶ Eau potable

Le Conseil autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 5 au contrat de délégation de service public de l'eau potable.

Adopté à l'unanimité : 26 pour, 3 abstentions (M. Gallois, Gaudel, Mme Schwartz-Grangier)

▶ Cadre de vie

Le Conseil approuve la réalisation des études de dévoiement de réseaux d'eaux usées et la délégation de maîtrise d'ouvrage.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

▶ Urbanisme

Le Conseil institue le droit de préemption urbain renforcé sur l'ensemble de la commune.

Adopté à la majorité : 23 pour, 3 abstentions (M. Gallois, Gaudel, Mme Schwartz-Grangier), 3 contre (M. Bavoil, Mme Brunello, M. Caous)

▶ Logement social

Le Conseil affirme l'engagement de la ville à respecter ses obligations triennales en matière de logements sociaux qui ne pourront être inférieurs à 52 pour la période 2014-2016.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

▶ Affaires scolaires

Le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention « A mon école », relative au déploiement d'une solution sécurisée d'accès à l'enseignement numérique.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

▶ Accueil de loisirs

Le Conseil autorise Madame le Maire à signer avec l'IFAC 78 la convention de mise à disposition d'animateurs pour les centres de loisirs.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

▶ Espace jeunes

Le Conseil approuve l'organisation d'un séjour culturel et sportif à Biarritz pour une douzaine de jeunes saint-rémois du 19 au 26 avril 2015, et fixe trois tarifs selon quotient familial.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

▶ Contrat enfance jeunesse

Le Conseil renouvelle son partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines (CAFY) pour la mise en oeuvre des actions menées dans le cadre de sa politique en faveur des 0-17 ans, et autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité : 26 pour, 3 abstentions (M. Bavoil, Mme Brunello, M. Caous)

▶ Course Paris-Nice

Le Conseil approuve les termes de la convention de la course Paris-Nice avec la société Amaury Sport Organisation (ASO), désignant Saint-Rémy comme ville départ de la 1ère étape de cette épreuve sportive de renommée internationale.

Adopté à l'unanimité : 29 pour

Est présentée ci-dessus une synthèse des principales décisions du Conseil municipal. Les séances sont publiques. Le compte rendu sommaire de chaque séance est affiché sur les panneaux administratifs de la Mairie et mis en ligne sur le site internet de la ville : www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Prochaines séances du Conseil municipal :

- Jeudi 26 mars 2015 à 20h30
- Jeudi 28 mai 2015 à 20h30

L'ordre du jour est mis en ligne sur le site de la ville et affiché au minimum 5 jours francs avant chaque séance, délai légal.

Horaires de la mairie

▶ **Lundi de 8h30 à 12h. Fermeture de la mairie au public tous les lundis après-midi.**

▶ **Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h**

(permanence le mardi jusqu'à 18h uniquement services état-civil et urbanisme, sauf en juillet et août).

▶ **Samedi de 9h30 à 12h, permanence état-civil uniquement. Attention, fermetures exceptionnelles les samedis 2 et 30 mai 2015.**

Fibre optique et très haut débit

Où en sommes-nous ?

Nous recevons souvent des demandes d'information concernant le très haut débit. La presse en parle, le Gouvernement en fait une de ses priorités, et pourtant le très haut débit - c'est-à-dire le raccordement par fibre optique - n'est pas encore disponible dans la plupart des communes, alors que ce genre de réseau rendrait de grands services aux professionnels et aux particuliers.

▶ Qui est en charge du financement et de la construction de ces réseaux fibre optique ?

Les services du Gouvernement ont réparti le territoire en deux zones :

1) les zones urbaines ou semi-urbaines dites « zones denses ». Sur ces zones, ce sont les opérateurs télécom qui investissent dans l'infrastructure, et qui pilotent les travaux. Elles sont rentables pour les opérateurs.

Par exemple, la commune de Magny-les-Hameaux sera raccordée par Numéricable (opérateur de la CASQY), alors que Gif-sur-Yvette est en cours de raccordement par Orange (opérateur choisi par la CAPS).

2) les zones dites « peu denses », c'est-à-dire moins ou peu rentables pour les opérateurs.

Les communes du Sud des Yvelines, dont Saint-Rémy-lès-Chevreuse, sont classées dans cette catégorie.

C'est l'autorité publique qui a la responsabilité de financer et de piloter le déploiement des réseaux sur ces zones peu denses ; en ce qui nous concerne, c'est le Conseil Général des Yvelines à travers sa Mission Très Haut Débit.

Suite à un changement d'équipe au sein du Conseil Général en avril 2014, un nouveau projet fibre est à l'étude, moins coûteux que le projet initial.

Le montant des investissements pour l'ensemble du département est compris entre 120 et 150 millions d'euros.

En ce qui concerne les entreprises et centres d'affaires de Saint-Rémy-lès-Chevreuse : le Domaine de Saint Paul et Gaztransport & Technigaz (GTT) sont déjà raccordés sur des réseaux fibre spécifiques pour les entreprises.

Des solutions provisoires pourront être proposées au cas par cas aux entreprises disséminées ailleurs sur le territoire de la commune.

Pour les particuliers : le nouveau projet du Conseil Général prévoit que Saint-Rémy sera raccordé à la fibre à partir de… 2018 au mieux, ce qui nous semble beaucoup trop loin !

Il faut bien comprendre que ce délai n'est pas lié à des difficultés techniques, mais à la disponibilité des financements publics et aux priorités du Conseil Général.

Les financements proviennent du Département, de la Région, du Fonds de Soutien Numérique (FSN), de l'État et des collectivités locales pour environ 10 %.

En attendant, nous travaillons avec les opérateurs à l'amélioration de la couverture de la commune en internet mobile 4G. Cette technologie permet un débit supérieur à celui de nos lignes actuelles ADSL, et peut donc constituer une solution temporaire appréciable.

De manière générale, nous sommes en contact avec les services du Conseil Général et avec les opérateurs, afin de saisir toutes les opportunités susceptibles de faire avancer ce dossier. Nous vous tiendrons informés.

■ *Bernard Odier, Adjoint au Maire, Economie, Numérique et Attractivité.*

(1) CASQY : Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

(2) CAPS : Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay.

L'Agence nationale de l'habitat

une réponse publique aux enjeux de l'habitat privé

L'Anah est un établissement public d'État. Elle a pour mission de mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants.

Pour atteindre cet objectif, elle encourage la réalisation de travaux en accordant des aides aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs de logements locatifs et aux copropriétaires. Sa vocation sociale l'amène à se concentrer sur les publics les plus modestes.

▶ Pour adapter au mieux ses aides aux situations locales, l'Anah est présente dans chaque département par le biais de sa délégation locale intégrée au sein de la Direction départementale des territoires (DDT).

Elle se positionne comme un partenaire des collectivités territoriales, notamment dans le cadre d'opérations programmées.

Qui peut bénéficier d'une aide ?

- Les « propriétaires occupants », c'est à dire les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources).

- Les « propriétaires bailleurs », c'est à dire les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers et qui louent ou souhaitent louer, en réalisant ou non des travaux.

- Les syndicats de copropriétaires pour des travaux sur les parties et équipements communs.

Pour quels logements ?

Les logements doivent être achevés depuis au moins 15 ans à la date où la décision d'accorder la subvention est prise.

Pour quels travaux ?

Ils doivent être d'un montant minimum de 1 500 € HT, sauf pour les propriétaires occupants aux ressources « très modestes », pour lesquels aucun seuil n'est exigé.

Ils ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention.

Ils doivent être compris dans la liste des travaux recevables. Ceci exclut les petits travaux d'entretien ou de décoration, ainsi que les travaux assimilables à de la construction neuve ou à de l'agrandissement.

Les travaux compris dans le projet doivent se rapporter à une priorité d'intervention de l'Anah : traitement de l'habitat indigne ou très dégradé, rénovation thermique de l'habitat et lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement, redressement des copropriétés en difficulté.

Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Peut-on vous refuser une aide ?

Oui, la subvention n'est jamais de droit. La décision est prise au niveau local. Pour ce faire, les priorités nationales de l'Anah sont adaptées localement, en fonction des contextes propres à chaque territoire et des moyens disponibles.

Chaque projet de travaux est étudié sous ses différents aspects : social, technique et montage financier.

Est-il possible d'être accompagné dans votre démarche ?

Oui, de nombreux acteurs peuvent vous accompagner sur le terrain, que vous soyez directement concerné par une opération programmée ou non.

Les délégations locales de l'Anah au sein des Directions départementales des territoires, les délégataires de compétence et les opérateurs vous conseillent et vous apportent toute l'assistance nécessaire.

En savoir plus :

Appelez le 0 820 15 15 15 (0,12 € TTC/min) du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h.

Jardins partagés

Bientôt à Saint-Rémy !

▶ Tous les ans, les enfants de l'école Saint-Exupéry voyaient la production de leur potager perdue, l'école étant fermée l'été. Aussi, à leur initiative et avec la collaboration du Parc naturel régional, la commune verra bientôt se créer des jardins partagés dans le jardin public situé entre les écoles Saint-Exupéry et Jean Jaurès.

Les enfants y jardineront toute l'année, ainsi que la population qui souhaitera participer.

Les enfants et leurs parents vont installer trois carrés potagers le 11 avril, le 13 les enfants rempliront les bacs de terreau et effectueront les premiers semis.

Les jardins seront inaugurés le 15 avril dans le cadre de la semaine « Donner à voir » en lien avec le projet de la direction académique.

■ *Isabelle Theissier, adjointe à l'Education*

Chasse aux oeufs

à la résidence retraite Orpéa

▶ La résidence retraite Orpéa située à Beauplan invite tous les enfants de la commune à participer à une grande chasse aux œufs le samedi 4 avril 2015 à partir de 15h30.

Un goûter sera offert à l'issue de cette animation.

Pour tout renseignement : 01 30 47 01 97

■ *Service animations Orpéa*

▶ La mairie recrute une personne pour assurer la sécurité aux passages piétons à proximité d'un point école : lundi, mardi, jeudi à 11h30, 13h30, 15h45, 17h, mercredi à 11h30 et vendredi à 11h30, 13h30, 15h45, soit 8 heures hebdomadaires, hors vacances scolaires (9,86 € brut/h.).

Service Ressources humaines : 01 30 47 05 18

Espace Jeunes « La Noria »

Séjour à Biarritz pour les vacances d'avril !

L'équipe d'animation de la Noria propose un séjour sportif et culturel à Biarritz, dans les Pyrénées-atlantiques, avec hébergement en auberge de jeunesse, du dimanche 19 au dimanche 26 avril.

Au programme : stage de surf (1h30 par jour sur 5 jours), découverte des paysages et de la gastronomie basques, initiation à la pelote basque, activités partagées avec un autre espace jeunes local (rencontres sportives, grand jeu en ville...).

Transport en car. Prix du séjour en pension complète : 600 € (réduction possible selon quotient familial). 12 places disponibles.

Renseignements et inscriptions : 01 30 47 45 68 ■ *PB*

Crèche familiale

Interview de Katy Almeida, directrice de la « crèche-fa » !

▶ **Pouvez-vous nous présenter la crèche familiale « Arlequin » ?**

- La crèche-fa regroupe actuellement 8 assistants maternels recrutés par la ville. En effet, je dois parler au masculin puisqu'un homme a récemment rejoint l'équipe d'assistantes maternelles.

A eux tous, « ils » peuvent accueillir à leurs domiciles 19 enfants âgés de 3 mois à 3 ans, pour une durée quotidienne de 10 heures maximum.

C'est une véritable équipe solidaire qui partage chaque semaine avec les enfants des moments de rencontre très appréciés.

Quels avantages apporte ce mode d'accueil ?

- Les enfants, souvent gardés par groupe de 2 ou 3, profitent d'un accueil personnalisé qui respecte le rythme individuel de chacun, tout en ayant des contacts avec d'autres enfants. Ils participent régulièrement à des animations (pique-nique, goûter, spectacle...) et à des ateliers proposés par la commune.

Par ailleurs, les assistants maternels bénéficient d'un soutien permanent de plusieurs professionnels de la petite enfance qui leur rendent régulièrement visite :

- Brigitte, éducatrice jeunes enfants, a été engagée récemment. Elle anime chaque semaine des ateliers d'éveil, de motricité, de chant et des jeux auxquels les enfants peuvent participer par petits groupes, s'ils le souhaitent.

- Patricia, psychologue, est à l'écoute de tous les professionnels de la petite-enfance, mais aussi bien sûr des enfants eux-mêmes et de leurs familles.

- Un médecin assure des visites de prévention avec l'accord des parents, en moyenne une fois par trimestre.

Et vous-même, quel est votre rôle ?

- En tant que directrice de la crèche-fa, je coordonne les plannings des enfants placés chez les assistants maternels et m'occupe de la partie administrative, en liens étroits avec les élus municipaux et les services du département.

Je suis aussi responsable de la halte garderie « Les Petits pas », du Relais Assistantes Maternelles (RAM) et regroupe les inscriptions pour les autres structures d'accueil de la commune, telles que l'actuelle et la future micro-crèches, la crèche privée « Les Petits Loups », etc...

Quel est le coût pour les familles ?

- La participation des parents est calculée d'après les ressources des familles et le nombre d'enfants à charge, selon les prescriptions de la Caisse d'Allocations Familiales.

■ *Pascal Bouchain, service communication*

Ciné-Seniors

14h30, à l'espace Jean Racine

▶ Chaque mois, un film récent est sélectionné par le CCAS à l'attention des seniors de la ville. Entrée : 3 €

Prochaine séance : mardi 14 avril

« Barbecue » 2013 film d'Eric Lavaine avec Lambert Wilson, Franck Dubosc, Florence Foresti.

« A 50 ans, Antoine a un infarctus. A partir de maintenant, il va devoir faire attention, or, Antoine a toujours fait attention : attention à sa santé, à ce qu'il mangeait, à sa famille, à accepter les travers de ses amis… Désormais, il va adopter un nouveau régime. Mais en voulant changer sa vie, on change aussi parfois celle des autres…»

Séance suivante mardi 19 mai 2015.

Accompagnement aux courses

▶ Nous vous rappelons que tous les mercredis matin, entre 9h et 10h, le mini-bus de la commune accompagne les seniors pour faire leurs courses dans les centres commerciaux locaux et/ou au marché de Saint-Rémy. Inscription obligatoire auprès de Catherine Deheeger, CCAS ✆ 01 30 47 48 40

Du côté de chez soi

▶ Quoi de mieux que le spectacle vivant pour présenter les multiples services à domicile que la commune et le département mettent à la disposition des Seniors afin qu'ils préservent au maximum leur autonomie ?

Aide ménagère, téléassistance, portage des repas, assistance, accompagnement aux courses... autant d'exemples brillamment évoqués par les comédiens de la compagnie « Vol de nuit » et plus largement, l'avancée en âge, avec humour et sincérité.

Une centaine de personnes, toutes générations confondues, ont assisté à ce spectacle gratuit et cofinancé par le département et la commune dans le cadre du Contrat Social de Territoire. A l'issue de ce bon moment de détente, chacun a pu rencontrer les services du Conseil général des Yvelines et du Centre communal d'action sociale qui mettent en oeuvre ces différents dispositifs. ■ PB

Expo à Clinéa

La clinique gériatrique Clinéa située 66 chemin de la Chapelle à Beauplan, vous ouvre ses portes jusqu'au 31 mars prochain, dans le cadre d'une exposition de tableaux réalisés par Thierry Bonnefoix, artiste peintre.

L'art devient ainsi prétexte à des échanges et des rencontres riches de sens, favorisant la confiance en soi essentielle à la convalescence des patients.

A découvrir tous les jours du 13h30 à 19h30 ! ✆ 01 30 07 41 00

Zoom sur la situation finan cière de Saint-Rémy

En juillet dernier, la Trésorerie de Chevreuse nous a remis une étude financière portant sur la période 2009-2013. L'intégralité de cette étude, ainsi que l'analyse complète de la situation réalisée par notre équipe est téléchargeable sur le site de la commune. Nous vous en présentons ci-après les principaux enseignements.

Situation financière fin 2013

En fonctionnement, une épargne faussée par l'indemnité d'assurance

Impôts Locaux	6 178 000 €
DGF* et autres dotations	2 284 000 €
Autres produits de gestion courante	1 077 000 €
Produits exceptionnels	873 000 €
Produits réels 2013	**10 412 000** €

(*) Dotation globale de fonctionnement

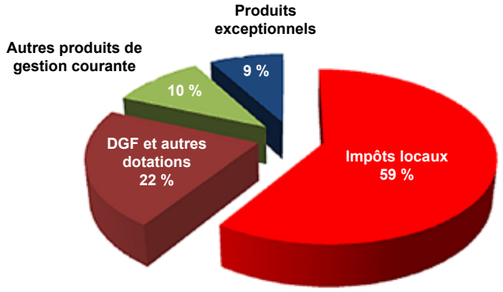

Les impôts locaux des ménages sont prédominants, la commune comportant très peu d'entreprises sur son territoire. La taxe d'habitation et la taxe foncière représentent 587 €/habitant pour la strate de référence[1], alors que Saint-Rémy atteint 662 €/habitant. A l'inverse, les impôts payés par les entreprises[2] représentent 228 €/habitant pour la strate et de 96 € /habitant à Saint-Rémy.

Charges de personnel	3 478 000 €
Autres charges réelles	3 618 000 €
Charges financières	291 000 €
Contingents, particip., subventions	929 000 €
Charges réelles 2013	**8 316 000** €

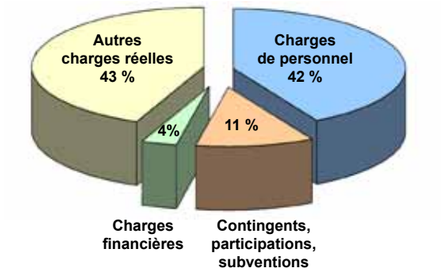

85 % des dépenses de fonctionnement sont constitués par les charges à caractère général et les charges de personnel. Saint-Rémy dépense moins en charge de personnel que les villes de la même strate (410 €/habitant contre 613 €/habitant).

Les produits et charges réels de fonctionnement ont augmenté de 2009 à 2013 et l'épargne dégagée sert à rembourser les emprunts et à financer l'investissement.

Malgré cette évolution, notre capacité à épargner, une fois déduite la prime d'assurance de 850 000 €, reste faible. Elle tombe en réalité à 1 246 000 €, ce qui n'est pas suffisant par rapport aux investissements financés en 2013.

(1) Les documents sont accessibles sur le site de la mairie, rubriques : La Ville > Vie municipale > Commissions finances

(2) Taxe sur les surfaces commerciales, CVAE, cotisation foncière des entreprises, imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux.

Un investissement plus dynamique ces dernières années

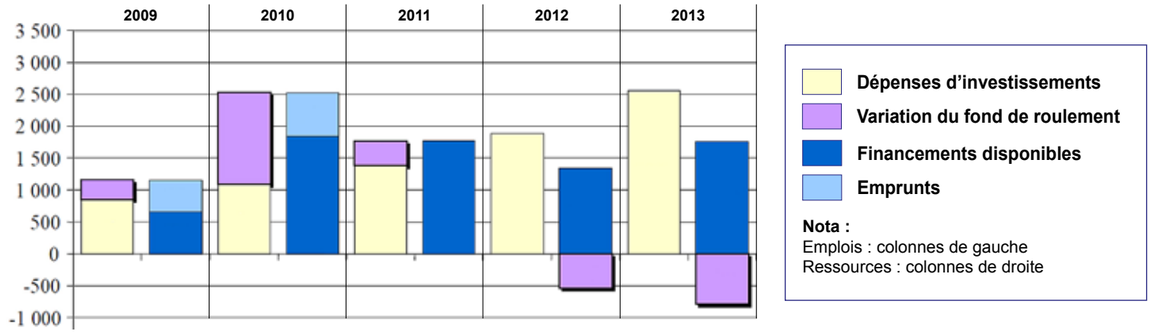

En 2013, Saint-Rémy a dépensé 312 €/habitant contre 423 €/habitant en moyenne nationale ; l'accroissement est très net sur les deux dernières années.

Les ressources hors emprunts dont disposait la commune pour investir après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes n'ont pas été suffisantes en 2012 et 2013. Il en est résulté d'importants **prélèvements sur fonds de roulement** : 790 000 € en 2013 et même 1 000 000 € en incluant les restes à réaliser (RAR).

Du coup, **la trésorerie est devenue négative fin 2013** (-101 000 € et -311 000 € en incluant les RAR).

Les dépenses en 2013 ont notamment porté sur la rénovation de l'Hôtel de ville, la réhabilitation de plusieurs bâtiments communaux, une piste cyclable, des travaux d'enrobés et des travaux de restauration de l'Eglise ; 585 000 € de restes à réaliser ont été reportés en 2014.

Forces et faiblesses de Saint-Rémy fin 2013

Points forts :

- L'**encours de la dette** (6 892 000 €) diminue de nouveau sous l'effet des remboursements sans souscription de nouveaux emprunts.
- Une politique d'**investissement dynamique**.

Points faibles :

- La **capacité d'autofinancement** (CAF) est positive et croît. Toutefois cette progression résulte de l'indemnité d'assurance suite aux sinistres constatés au centre de loisirs et au restaurant scolaire. En effet, sans ce produit exceptionnel, la CAF diminuerait de nouveau. Ainsi elle serait de 1 246 000 € (soit -19,9 %).
- Le **fonds de roulement** est en recul.
- La **trésorerie nette** étant négative, la collectivité a dû mobiliser une ligne de trésorerie. En d'autres termes, **la situation financière de la commune n'est pas mauvaise, mais le financement de ses investissements est mal assuré et elle doit faire appel à une ligne de crédit à court terme pour faire face à ses échéances** ; la situation en 2014 s'en ressent très nettement.

Exécution budgétaire 2014

Fonctionnement :
report des dépenses 2013 sur 2014... un résultat dégradé

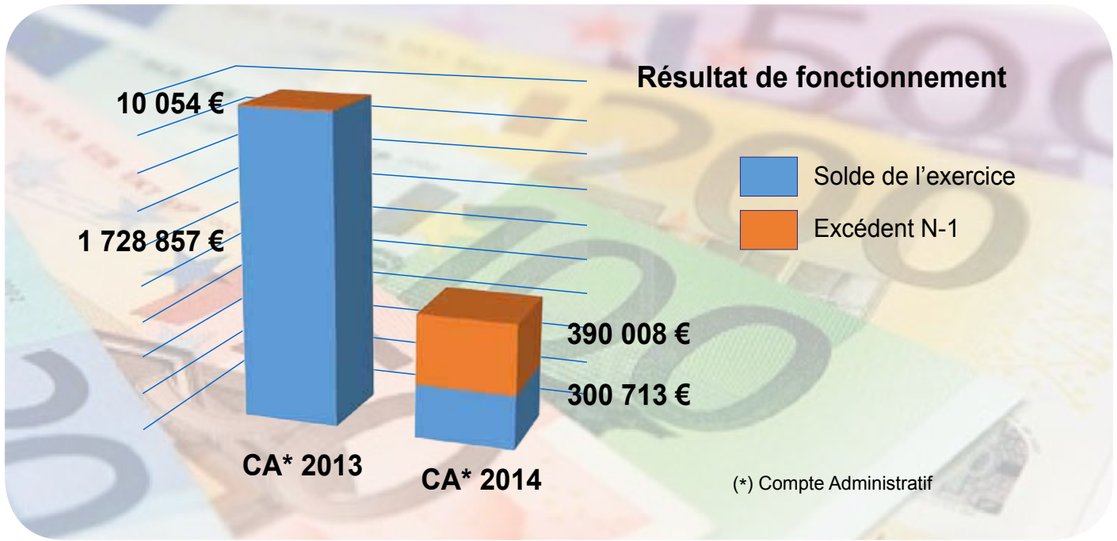

A son arrivée, la nouvelle équipe a constaté :

• un rythme de consommation des crédits nettement supérieur à ce que l'on pouvait normalement attendre à l'issue de quatre mois de fonctionnement (janvier à avril 2014).

• l'absence de tableau de bord au niveau de la direction générale des services municipaux pour suivre et anticiper mensuellement le rythme de l'exécution budgétaire.

La consultation de la comptabilité a révélé que le remboursement d'un certain nombre de prestations importantes avait été reporté de 2013 sur 2014, expliquant le gonflement insolite des charges à caractère général en début d'année.

Il était impératif de mettre fin aussi rapidement que possible à cette pratique ancienne qui consistait à payer les factures du dernier trimestre de l'année au premier trimestre de l'année suivante, générant des effets pervers :

- elle expose la commune à des contentieux ou des pénalités de retard et n'incite pas les prestataires de services à améliorer leur offre, mais plutôt à augmenter leurs prix pour compenser les retards de paiement,

- elle empêche la commune d'effectuer un contrôle efficace des dépenses qui doit intervenir à la réception des factures et non plusieurs mois après,

- elle n'autorise pas un véritable pilotage budgétaire, rendant difficile l'analyse pluriannuelle.

Ainsi, la nécessité de rattacher toutes les dépenses de 2014 à l'exercice de cette même année sans les renvoyer sur l'année suivante a fortement obéré les comptes 2014, en réduisant encore la capacité d'autofinancement déjà insuffisante en 2013.

Investissement :
décalage des deux principaux chantiers

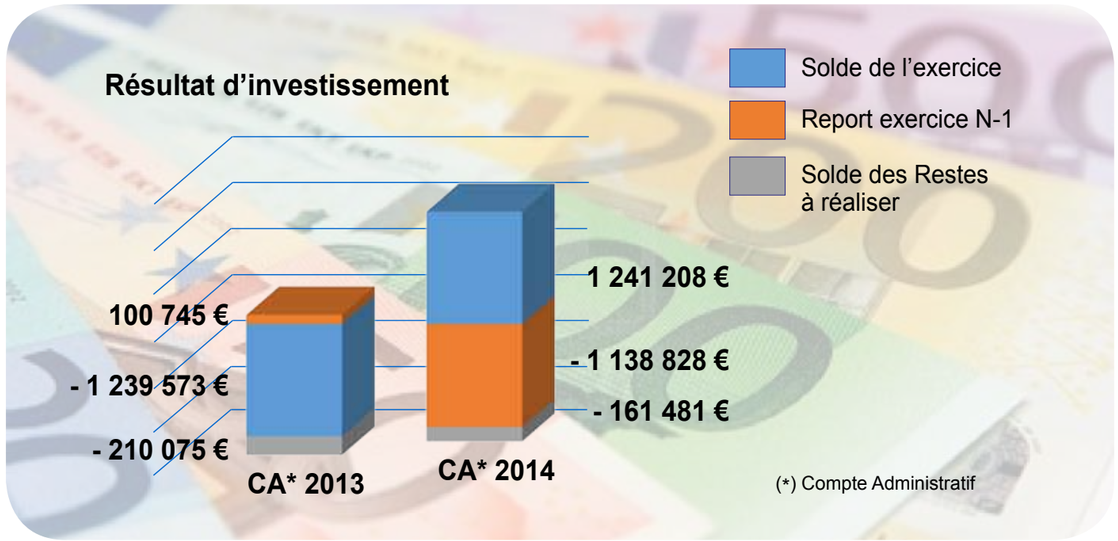

Le montant des dépenses d'équipement 2014 est très inférieur à la programmation budgétaire pour trois raisons principales :

• report de l'ouverture du chantier du complexe sportif d'avril 2014 à janvier 2015 :

- nécessité de renégocier le contrat avec la société Sylvamétal pour réduire le coût de l'opération (-300 000 €), sans remettre en cause l'économie générale du marché tout en étendant les fonctionnalités du projet,
- volonté d'obtenir, avant tout démarrage des travaux, une assurance dommage-ouvrage qui avait été omise ;

• retard dans la construction de la micro-crèche de Beauplan :

- nécessité de renforcer les fondations en cours de construction. En effet, l'étude de sol normalement prévue préalablement à la passation du marché a été incluse dans ce dernier.

• absence de direction des services techniques pour coordonner les dossiers de travaux.

L'année 2014 a bien constitué une année de transition, au cours de laquelle la nouvelle Municipalité a repris en main les dossiers en cours, et a, parallèlement, évalué les forces et les faiblesses des modes de fonctionnement.

Prospective 2015-2020

Deux éléments fondamentaux sont à prendre en compte pour cette période : les mesures prises par l'État à l'égard des communes françaises et la réalisation du complexe sportif qui constitue un défi majeur dans la conjoncture actuelle.

Un assèchement des finances locales par l'État réduisant les capacités à investir

Pour la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la contribution au redressement des finances publiques va se traduire à la fois par une baisse drastique des concours financiers de l'État et par un accroissement des prélèvements, entraînant un effet de ciseaux que la commune va devoir supporter et subir de plein fouet.

De 2010 à 2014, l'effet cumulé de l'augmentation des prélèvements au titre de la péréquation et de la baisse de la dotation globale de fonctionnement a abouti à un manque à gagner de 1 300 000 € La situation va encore s'aggraver dans les années à venir. Sur la seule année de 2017, par exemple, cet effet de ciseaux aboutira à une pénalisation de l'ordre de 2 000 000 €.

Le projet de complexe sportif : 5,5 millions d'euros générant un endettement important

Le projet du complexe sportif, hérité de l'ancienne équipe municipale, structure totalement les finances de la commune sur la période 2015-2020.

Les subventions (1 370 000 €) ne couvrent qu'un quart du projet, il est donc nécessaire de recourir à l'emprunt pour des montants très élevés (3 000 000 €) et pour longtemps[1].

Le reste devra provenir de l'épargne (400 à 500 000 €).

Le graphique ci-dessous démontre que le **montant des annuités de remboursement** ne descendra pas en dessous d'un million d'euros avant 2021 ; ce qui **entravera tout autre investissement important durant ce mandat**.

Annuités d'emprunts de la commune

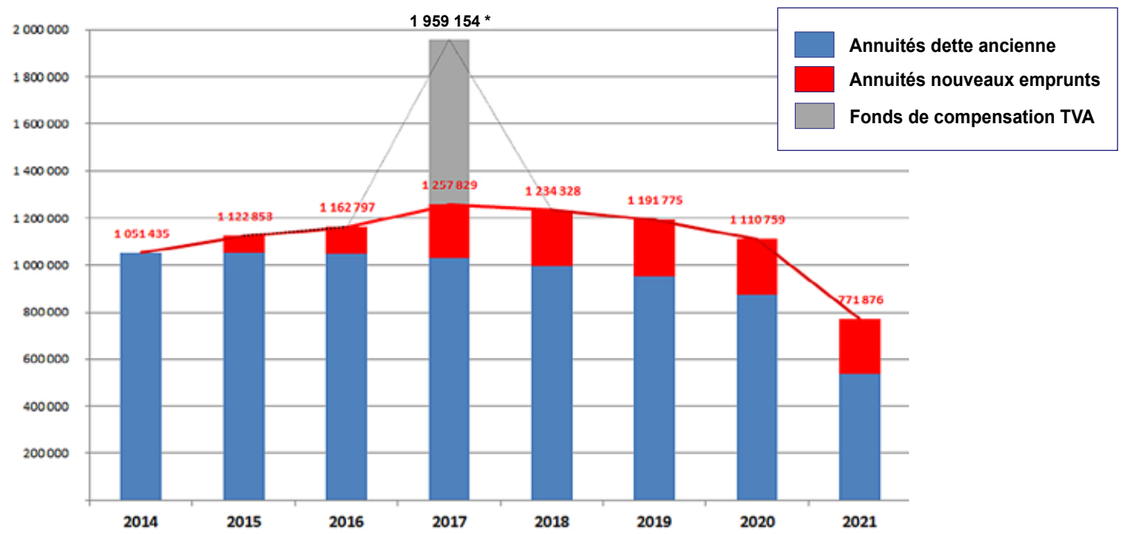

(1) 30 ans pour ce qui concerne le principal prêt accordé par la Caisse des Dépôts

(*) Remboursement du préfinancement du FCTVA

Un effort de rigueur sans précédent en 2015 pour ne pas augmenter les impôts

En 2015, la réalisation des travaux du nouveau complexe sportif va générer un besoin de financement d'environ 2 500 000 €. La micro-crèche de Beauplan, dont la réception est prévue au 1er semestre, coûtera environ 550 000 €, tandis que le reste des opérations (entretien des bâtiments communaux, voirie, matériel roulant, éclairage public, études diverses, etc) devrait avoisiner 1 000 000 €. Il faut y rajouter le remboursement des emprunts (environ 830 000 €), soit un total de dépenses proche de 5 000 000 €.

Futur complexe sportif

Micro-crèche de Beauplan

Parallèlement, la commune doit intégrer la baisse de la dotation globale de fonctionnement de 176 000 €, et prendre en compte la hausse de la péréquation horizontale estimée à 100 000 €.

Il est donc impératif de commencer d'ores et déjà à améliorer notre capacité d'autofinancement, autrement dit, notre capacité à épargner, par une meilleure gestion des finances communales.

Comment ? Plusieurs axes sont à développer, tels que :

- La mise en place de procédures de suivi de l'exécution budgétaire (suivi de la consommation par service et comptabilité analytique permettant de rapprocher les dépenses des recettes),

- L'organisation de la recherche de subventions d'investissement et le suivi de leur encaissement,

- La mise en place de procédures d'achat,

- L'organisation des services propice à l'anticipation et à la planification, pour améliorer la qualité des services rendus aux habitants,

- La mutualisation avec les autres communes,

- Le développement d'une stratégie pour attirer les entreprises en valorisant les atouts de notre ville située au cœur de la Vallée de Chevreuse, permettant ainsi d'augmenter la part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) dans les revenus fiscaux de la commune.

Voci di Donne

▶ **L'association saint-rémoise Voci di Donne recherche un ou une violoniste amateur(e) de bon niveau pour participer au programme des concerts de son ensemble vocal en janvier 2016. Merci de contacter Beate Dechelotte ✆ 06 88 75 88 38**

Expo d'art

▶ **Charlotte Rouhier Hohn, sculpteur et Mariane Frish, céramiste présenteront leurs oeuvres du 7 au 12 avril 2015 au Cabaret du Lys, 3 rue Lalande à Chevreuse, du mardi au vendredi de 15 à 19h, samedi et dimanche de 10 à 19h.**

Aller-retour pour Broadway

Cabaret solidaire

Vendredi 17 avril à 20h30, salle Jean Racine

L'association « Faisons le Buzz » vous propose de vous envoler pour une soirée mémorable vers la ville qui ne dort jamais… Magie, comédies musicales, danse, street-art… cet « Aller-Retour pour Broadway » réunit professionnels et amateurs, notamment avec la participation de l'espace jeunes « La Noria » ainsi que les associations H2G et les Contes de la Vallée.

Tous les bénéfices seront reversés à l'antenne locale de la Croix Rouge Française. Préparez passeport et carte d'embarquement dès à présent !

Entrée : 8 € (TR -12 ans : 4 €) Billetterie en ligne : www.weezevent.com > broadway-cabaretsolidaire ✆ 06 16 26 22 22 ou faisonslebuzz@gmail.com

Expo d'art créatif de l'ARC

Les 11 et 12 avril 2015

▶ Comme chaque année, l'association saint-rémoise Accueil, Rencontre, Culture (ARC) qui regroupe environ 800 adhérents, présentera les créations des personnes qui participent, tout au long de l'année, à ses ateliers d'art manuel.

Venez nombreux à l'Espace Jean Racine faire une incursion dans l'imaginaire de tous ces passionnés. L'entrée est libre et vous pourrez rencontrer les animateurs de ces ateliers qui vous dévoileront les petits secrets de fabrication des œuvres exposées. Biscuits et friandises à disposition.

Horaires d'ouverture : Samedi de 9h à 18h et dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h. ✆ 09 72 23 81 81

■ *Pierrette Bourdon, Présidente de l'ARC*

Printemps des artistes

Dimanche 12 avril 2015 de 10 à 18h

▶ Pour la 6e édition de son exposition printanière, l'association Vivre les Hauts de Saint-Rémy réunira dans la salle de Beauplan, rue de la Clairière, des artistes locaux de grands talents.

Des peintres : Corine Bouladoux, Francis Glénat, Françoise Gomes, Florence Héliot, Fred Latrace, Emmanuelle Mertian de Muller ; un illustrateur : Jérôme Brillat ; des sculpteurs : Henri Hadida, Nicolas Marret et pour la première fois cette année, des jeunes amateurs qui présenteront leurs premières créations. Infos : expo.beauplan.blog.free.fr

■ *Florence Boute pour VHSR*

Le jardin de Cocagne

Des légumes bio chaque semaine !

▶ Le Jardin de Cocagne situé à Magny-les-Hameaux a ouvert en 2010. Les légumes sont produits sur place par des jardiniers en insertion sociale ou professionnelle, selon les techniques de l'agriculture biologique (AB).

Deux types de paniers « fraîcheur » vous sont proposés :

- le panier complet pour 4 personnes à 18 €
- le demi-panier pour 2 personnes à 10 €

Réservez votre panier sur internet : jardindecocagnesqy.fr jusqu'au jeudi midi pour une mise à disposition à la gare de Saint-Rémy tous les vendredis de 16h30 à 19h30. Vous pouvez aussi simplement y acheter vos légumes aux mêmes horaires.

Photo non contractuelle

Possibilité d'abonnement.

Contact : 09 71 51 09 37

Société de tir l'Avenir

▶ Fondée en 1885 par Paul de Coubertin, la Société de Tir « l'Avenir » est sans conteste l'association la plus ancienne de la commune. Elle pratique son activité au stand de tir situé dans l'enceinte du stade communal.

M. André Margot, président du club depuis 35 ans, y a notamment créé l'école de tir en 1984. Mais son engagement bénévole pour le milieu sportif dépassera les limites de notre commune en devenant, dès 1990, membre du bureau exécutif du Comité départemental de tir des Yvelines dont il en deviendra le président jusqu'en 2012.

A l'issue de ce mandat, son dévouement exemplaire a été honoré par la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports, ainsi que par la médaille d'argent de la Fondation nationale du Bénévolat.

Le 6 mars dernier, Jean-Christophe Houplain, adjoint au maire de Saint-Rémy, délégué à la culture et au sport, lui a remis, à l'hôtel de ville de Versailles, « l'Eclat Olympique », distinction décernée par le Comité départemental Olympique et Sportif des Yvelines, dans la catégorie des « dirigeants ». Bravo à M. Margot pour son parcours exemplaire ! ■ *PB*

Dictée de l'Arc

▶ **Venez nombreux le dimanche 22 mars à 14h30, salle de Beauplan, rue de la Clairière, participer en toute amitié à la dictée proposée par l'association Accueil, Rencontre, Culture.**

Conçue comme une animation distrayante et enrichissante, la dictée s'adresse au grand public tout comme aux mordus de l'orthographe.

Une participation de 2 € sera demandée, stylos et feuilles seront fournis. Les trois meilleurs seront récompensés et un goûter sera offert.

Renseignements et inscriptions : Bernadette Poupard ✆ 01 30 52 45 09

Véloxygène

▶ La Jean Racine : Cette année les randonnées Route et VTT de la Jean Racine auront lieu le week-end des 11 et 12 avril 2015. Elles sont organisées par Véloxygène, club Saint-Rémois structuré en trois sections : VTT, cyclo-route et école VTT pour les jeunes.

Cette manifestation attire un grand nombre de randonneurs : près de 2 000 pour le VTT sur les chemins du Parc naturel régional de la vallée de Chevreuse, et près de 600 sur les circuits routiers.

Le samedi, sur les parcours VTT 20 et 30 km, une nouvelle option « bio et zen » a été créée. Celle-ci offrira un ravitaillement bio et des animations relaxantes.

Pour plus d'informations : www.veloxygene.fr ■ *Christophe Dufour*

Cabinet d'ostéopathie du centre

Permanences le samedi

▶ **Depuis mars 2015, une permanence a lieu tous les samedis au cabinet d'Ostéopathie de Charlotte ROUHIER-HOHN, 11 avenue du Général Leclerc.**

Elle est assurée sur rendez-vous par Melle Gaëlle SIBAUD, Ostéopathe D.O. Tél. : 01 30 47 44 12

Nouveau cabinet de

Psychologie

▶ **Stéphanie de la HOSSERAYE reçoit sur rendez-vous le lundi toute la journée dans son cabinet situé 11 avenue du Général Leclerc, pour accompagner les familles dans plusieurs domaines : lien parents-enfants, soutien des adolescents, parents isolés, alcool, violence, victime, handicap, maladie, suivi de deuil...**

Possibilité de se rendre à votre domicile les autres jours.

Stéphanie de la HOSSERAYE est diplômée de l'école des psychologues praticiens de Paris, formée à la prise en charge de la douleur, aux soins paliatifs et à l'éthique. 15 années d'expérience dont 6 en milieu hospitalier.

Contact : 06 30 33 16 53
as.delahosseraye@orange.fr

Actéa

Coaching professionnel, scolaire et éducatif

▶ Florence OVAERE est coach. Diplômée de Sciences Po avec un DEA de lettres, elle a créé sa société « Actéa » en 2011, 12 rue Ravel, dans le quartier du Rhodon. Elle peut vous aider à surmonter certaines difficultés, que ce soit dans un cadre professionnel, scolaire ou éducatif.

Ainsi, elle propose aux adultes en situation professionnelle, ou souhaitant le (re)devenir, un accompagnement afin d'envisager des perspectives d'évolution ou simplement de mieux-être au travail.

Elle intervient aussi individuellement auprès des collégiens, lycéens et étudiants pour développer de bonnes méthodes de travail ou de révisions, affirmer sa confiance en soi et gérer son stress lors des examens (ateliers et stages selon la pédagogie de « La Garanderie »).

Enfin, Florence OVAERE aide les parents à résoudre des difficultés relationnelles ou de communication avec leur(s) enfant(s) en mettant en place des actions pertinentes pour que toute la famille retrouve son harmonie.

L'accompagnement proposé est strictement confidentiel et son approche est humaniste et pragmatique. ■ *PB*

Contact : ✆ 06 64 39 77 87 site internet : actea.reseausocial.net

Petites annonces

▶ Vends lit 1 place 90 x 190 cm + lit tiroir blanc, sommier à lattes, deux matelas fournis : 50 €. Vends aussi bureau Ikéa « Frederik » 140 x 72 x 74 cm. Plateau à motif bouleau, bon état : 40 €. Patrice Ragot ✆ 06 83 34 00 39

▶ Vends meuble TV merisier TBE plateau pivotant 2 tablettes intérieures coulissantes 89 x 51 x 83 cm. Ferme à clé. Prix 180 €. Jacqueline Lassagne ✆ 06 88 60 33 86

▶ Vends combinaison de ski taille 14 ans, jaune, 4 poches ext. 1 int. capuche dans col, gants ski offerts. Prix 20 €. Jacqueline Lassagne ✆ 06 88 60 33 86

▶ Vends vêtements de maternité taille 38 et vêtements fille de la naissance à 2 ans. Audrey Hette ✆ 06 24 92 31 13

▶ Recherche correspondant germanophone pour conversation et petits travaux de traduction. Dominique Bonnerat ✆ 06 72 87 98 16

▶ Recherche 2 ordinateurs portables en état de fonctionnement pour 2 étudiants du Cameroun moyennant une participation financière. Fernand Noah ✆ 01 30 52 42 96.

▶ Recherche heures de ménage et repassage. Inès Oliveira ✆ 06 40 29 60 89

Téléchargez le règlement et le formulaire des petites annonces sur la page d'accueil du site de la ville, rubrique focus : www.ville-st-remy-chevreuse.fr

Saint-Rémy en Mouvement

L'équipe municipale est complètement engagée dans l'action et reste concentrée sur les objectifs.

Aussi, nous vous invitons à exercer votre devoir de citoyen en participant aux élections départementales (hier appelées Cantonnales) des 22 et 29 mars, qui revêt une importance particulière.

En effet, les 22 et 29 mars prochains vous allez élire les nouveaux conseillers départementaux (un binôme homme / femme) qui défendront les intérêts de notre canton, et donc de notre ville pour les 6 prochaines années.

Le groupe
Saint-Rémy en Mouvement

Ensemble pour l'Avenir de St-Rémy

Intercommunalité : la 1ère phase de modification des périmètres intercommunaux d'IdF a été validée par le Préfet de région le 4 mars, une 2ème phase de réflexion pouvant modifier les périmètres des intercommunalités est maintenant menée par le Préfet de département. La CCHVC est au cœur des discussions avec l'éventualité d'un rattachement du Perray, des Essarts, des Brévaires, de Bonnelles et de Bullion.

Curieusement, Mme le Maire qui récemment encore, trouvait évident de rejoindre rapidement la CAPS/EUROP-ESSONNE n'est aujourd'hui plus pressée. Que cache cette attitude ?

Et sa promesse faite aux St-Rémois d'une consultation sur cette question majeure ?

Que fait Mme le Maire, 1ère vice-présidente de la CCHVC qui ne réunit jamais sa commission « aménagement du territoire » et qui critique ouvertement la CCHVC lors des conseils municipaux ?

Budget : comble de « maladresse » Mme le Maire a fait présenter par un conseiller municipal son Débat d'Orientation Budgétaire lors du Conseil Municipal du 26 février et laisse ouvertement douter de la capacité de l'équipe majoritaire à financer ses promesses électorales !

Quand Mme le Maire, en place depuis déjà un an, va-t-elle assumer ses responsabilités et cesser de se retrancher derrière son sempiternel leitmotiv : « c'est de la faute de l'équipe précédente » !

Le prétexte qu'elle invoque sans cesse pour ne présenter aucun nouveau projet est la réalisation du complexe sportif, projet pourtant parfaitement maîtrisé par la précédente équipe et attendu par tous les St-Rémois !

Pour 2015, voici quelques réponses apportées à nos nombreuses questions :

- aucun des nouveaux projets attendus par les St-Rémois
- baisse des subventions aux Associations
- majoration des tarifs de services aux St-Rémois
- fin de la gratuité des activités liées à la réforme des rythmes scolaires
- fin des heures supplémentaires pour les agents communaux

Austérité rime avec promesses oubliées…

Dominique Bavoil, Dina Brunello, Jacques Caous
http://ensembleavenirstremy.fr

Élan

Projets RATP sur la commune : dialogue, mais fermeté et vigilance !

Les arguments avancés par la RATP sur l'augmentation de l'offre de transport au départ de la gare de St-Rémy et de la difficulté d'y arriver en l'état actuel des infrastructures ne sont pas recevables en l'état.

*Rappelons que **le projet de la RATP est DOUBLE** puisqu'il prévoit la création de 4 nouvelles voies de garage le long de la rue Ditte **ET** la création d'une voie de retournement dans les emprises de l'ancienne voie de Limours à l'ouest de la RD938.*

Si les terrains appartiennent à la RATP, sa réalisation serait désastreuse pour notre cadre de vie en général et les riverains en particulier.

Le seul aménagement de 4 voies de stationnement supplémentaires conduirait à réaliser un mur vertical d'une hauteur d'environ 5 mètres face à l'espace Jean-Racine, sans compter les probables écrans anti-bruit qui le surmonteront.

Consciente du lourd tribut demandé à notre commune pour « fiabiliser la ligne », la RATP cherche dorénavant à avancer ses pions par étapes en dissociant sciemment les dossiers alors qu'ils sont étroitement liés. Car son but « inavouable » est d'arriver à ses fins tant sur l'éventuel allongement des quais empiétant sur la D 938, que sur le tiroir de retournement sur l'ancienne voie de Limours.

D'autres endroits existent pourtant le long du secteur Sud de la ligne B du RER pour réaliser de nouvelles voies de garage, mais leur potentiel foncier important explique le choix de la RATP.

C'est pourquoi, autant nous soutenons la nécessité d'un dialogue pour oeuvrer efficacement à l'amélioration de la fiabilité de la ligne B du RER et du quotidien des usagers, autant nous appelons tous les acteurs locaux à rester fermes et vigilants vis à vis de projets qui défigureraient définitivement notre commune.

Les élus ELAN, le 09 mars 2015.

Pour nous contacter :
elan.saintremylc@gmail.com

Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s)

Etat-civil

Naissances

Janvier : *Aaron FRANCKE le 19*
Lili-Anta TOP le 20
Evann MEGAGA ADJI MOUKALA le 26
Kim LEVEILLET GUYOT le 26
Lucas MALOLEPSY le 30
Lubin PELLICCIA le 30

Février : *Kyliane LEGROS le 1er*
Louise CLAUDE le 6
Stanislas RICARD le 7
Camille CHAFA CASTILLO le 11
Janah RAFIK le 14
Najwa HALIFA SAÏD le 19
Raphaël et Ethan CHARLES le 26

Décès

Janvier : *Christiane MONTADRE le 17*
Pierre LEBEAU le 17
Pierrette BOURGIN le 18
Antonio RUIZ ALARCON le 22
Jacques BEUGRAS le 26
Ghislaine GALLET le 28
Valérie RIVALLAN le 28

Février : *Madeleine MATHIEU le 2*
Paul GUÉRIN le 6
Andrée MATHIEUX le 6
Jacques MANGIN le 7
Jacqueline CHARON le 13
Claude BONNIN le 13
Yvonne BENSE le 15
Anne-Marie BERTRAND le 15
Jean-Claude CHATONNET le 17
Maria BUENO QUÉRÉBEL le 21
Janine CADOT le 21
Jacqueline QUESSETTE le 22
Jean GARAT le 22
Odette HONOREZ le 24
Henri DURIVAUX le 25
Yvonne MARVIER le 26
Monique MORIN le 26
Roger SOSKIN le 27

Mars : *Rose GIRAULT le 1er*
Yvonne CONNE le 1er
Miralda BOUVRANDE le 2
Bernard ROGER le 3
Léon SCHWARTZ le 3
Eulalie MORIN le 4
Denise HUYGHE le 4
Angelina MACCAGNO le 7

▶ UFC Que Choisir

Il est désormais possible de résilier à tout moment un contrat d'assurance multirisque habitation et responsabilité civile automobile dès la première année d'engagement. Le nouvel assureur pouvant résilier le contrat à la place du souscripteur.

Un décret publié au Journal officiel du 31 décembre 2014 précise que cette mesure concerne les contrats conclus depuis le 1er janvier 2015.

Pour les contrats antérieurs à cette date, cette disposition entrera en vigueur après la prochaine reconduction tacite du contrat.

> UFC Que Choisir - 5 impasse des Gendarmes - 78000 Versailles
contact@ufc78rdv.org ✆ 01 39 53 23 69

Pharmacies de garde

Dim. 22 mars	Queinec-Fagot 15 avenue Gal Leclerc	01 30 52 20 05 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Dim. 29 mars	Arnault C. Com. Beauplan	01 30 47 32 87 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Dim. 5 avril	Dufailly / Herbin 23 rue V. Van Gogh	01 30 52 05 77 Magny-les-Hameaux
Lun. 6 avril	Fillion 6 rue Lalande	01 30 52 17 52 Chevreuse
Dim. 12 avril	Schneider / Rupp 23 avenue de la Gare	01 30 41 67 73 Les Essarts-le-Roi
Dim. 19 avril	Yalicheff 13 Grande Rue	01 30 52 52 86 Dampierre
Dim. 26 avril	Herbin 37 rue Gal de Gaulle	01 34 83 00 32 Rambouillet
Ven. 1er mai	Modica / Serrel 47 rue de la Div. Leclerc	01 30 52 15 82 Chevreuse
Dim. 3 mai	Herbin 37 rue Gal de Gaulle	01 34 83 00 32 Rambouillet
Ven. 8 mai	Nadjahi Centre Com. Bel Air	01 30 41 18 64 Rambouillet
Dim. 10 mai	Nadjahi Centre Com. Bel Air	01 30 41 18 64 Rambouillet

Nota : Ces dates sont données à titre indicatif. Des modifications peuvent intervenir après impression de ce journal. Pour connaître les pharmacies assurant les gardes de nuit, contactez la gendarmerie au 01 30 52 15 48.

▶ Cartes d'identité et passeports

Prenez vos précautions ! Pensez à vérifier la date de validité de votre carte nationale d'identité (CNI) ou de votre passeport si vous passez un examen, prévoyez un voyage scolaire, un stage ou des vacances à l'étranger...

A l'approche de la période d'examens et des vacances, nous vous recommandons d'anticiper vos démarches. Les délais d'obtention peuvent atteindre 8 semaines, hors délais de rendez-vous. Si nécessaire, contactez au plus vite le service Etat-civil de la Mairie au 01 30 47 05 10.

Pour rappel, vous pouvez obtenir votre passeport dans n'importe quelle mairie de France équipée de stations biométriques (35 dans les Yvelines).

Attention : de nombreux pays exigent que le passeport soit valable encore 6 mois après votre retour. Pour voyager à l'étranger, un enfant mineur doit être impérativement munis d'une CNI ou d'un passeport individuel en cours de validité, quel que soit son âge.

Concernant les Cartes nationales d'identité, celles délivrées à des personnes majeures depuis le 2 janvier 2004 sont automatiquement valables 15 ans.

▶ Stop djihadisme

Pour recruter les adolescents et jeunes adultes, garçons comme filles, les groupes terroristes utilisent de véritables techniques de manipulation mentale.

C'est cette stratégie qui peut apparenter les recrutements à une forme d'embrigadement sectaire. Ces techniques de manipulation ont pour but d'amener ces jeunes à rejeter progressivement leur environnement pour les isoler, les mettre sous l'autorité du discours radical et les convaincre.

Ce sont des méthodes puissantes : des cas de radicalisation et de départs extrêmement rapides, en à peine quelques semaines, ont été observés.

Pour aider les familles à identifier les signes laissant présager un embrigadement de leurs proches, le Gouvernement français met à leur disposition :

*Un numéro Vert : **0 800 00 56 96***
(gratuit depuis un poste fixe).
*Un site : **www.stop-djihadisme.gouv.fr***

▶ Calendrier des collectes des objets encombrants

Secteur nord :
- Lundi 13 avril 2015
- Lundi 11 mai 2015
- Lundi 8 juin 2015
- Lundi 6 juillet 2015
- Lundi 10 août 2015
- Lundi 7 septembre 2015

Secteur sud :
- Mardi 14 avril 2015
- Mardi 12 mai 2015
- Mardi 9 juin 2015
- Mardi 7 juillet 2015
- Mardi 11 août 2015
- Mardi 8 septembre 2015

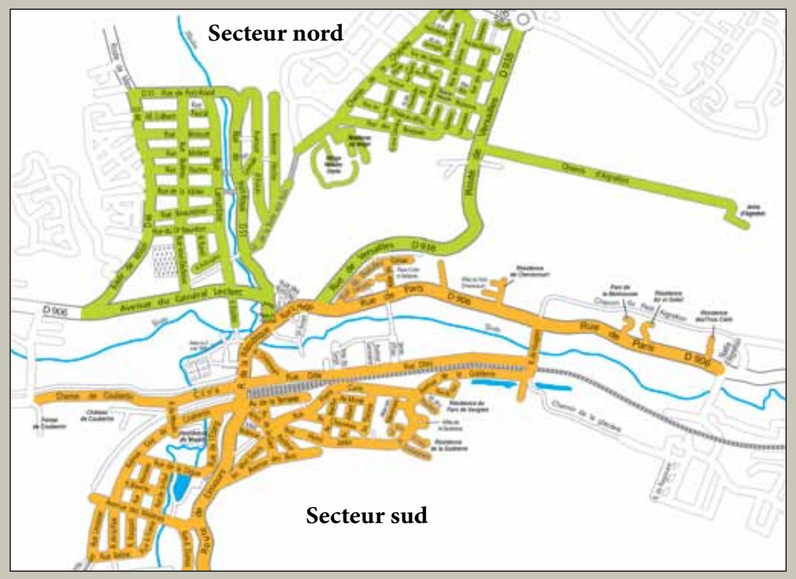

Sortir à Saint-Rémy

Culture et animations

Dictée de l'ARC
Dimanche 22 mars

Salle de Beauplan, de 14h à 18h

Dictée de difficulté moyenne.

Entrée : 2 €. ✆ 09 72 23 81 81

Détails page 19

Musique sacrée
Dimanche 22 mars

Église de Saint-Rémy à 18h

Concert interprété par l'ensemble du « Concert Arcadien » et organisé par l'association « Les voix intemporelles ». Participation libre

✆ 06 14 87 94 42

Jazz à toute heure
27-28 mars et 3-4 avril

Espace Jean Racine, à 21h

Cette année, une programmation tout à fait exceptionnelle et prestigieuse à ne pas manquer !

- *Vendredi 27 :* ***Tom Novembre***
- *Samedi 28 :* ***Liane Foly***
- *Vendredi 3 :* ***Raùl Paz***
- *Samedi 4 :* ***Arthur H***

www.jazzatouteheure.com

Paroles en action
Mardi 7 avril

Espace Jean Racine, à 20h30

Ciné-débat avec la projection du film « Conso, boulot, dodo » ou « changer le travail » en présence de la réalisatrice Virginie Meunier : témoignages et réflexions concernant le travail et ses sens possibles. Participation libre.

Jeudi 9 avril

Ancienne Mairie, à 20h30

Rencontre avec l'auteur St-Rémois Louis Couturier, autour de son livre « La libre pensée et les femmes ».

Mail : Paroles-en-action@laposte.net

Site internet : http://78470.free.fr

Salon du livre de la Vallée
Samedi 11 avril

Espace F. Léger (Chevreuse)

De 10h à 19h, remise du prix Michel Tournier, exposition, dédicaces, café littéraire, ateliers enfants et spectacle de clôture. Entrée libre

www.lirenval.com

MLC en musique
Samedi 11 avril

MLC, rue de la Digue, à 14h30

La Maison des Loisirs et de la Culture vous ouvre ses portes afin de profiter gracieusement du talent des élèves de piano, guitare, basse, batterie et même d'un buffet sucré !

✆ 01 30 47 22 15

Expo d'art créatif
11 et 12 avril

Espace Jean Racine

Détails page 18

La Jean Racine
Les 11 et 12 avril,

Parking du stade

- Samedi après midi : salon du VTT, repas et animations. Départ des parcours VTT : 20, 30, 40, 50 et 60 km

- Dimanche : tous parcours VTT dont 80 et 100 km + parcours route de 40, 75 et 120 km.

www.veloxygene.fr

Printemps des artistes
Dimanche 12 avril

Salle de Beauplan de 10h à 18h

Exposition rassemblant des oeuvres d'artistes confirmés : peintres, illustrateurs, sculpteurs, photographes de la Vallée de Chevreuse

Organisé par l'association : « Vivre les Hauts de Saint-Rémy »

✆ 09 82 26 65 97

Cabaret solidaire
Vendredi 17 avril

Espace Jean racine, à 20h30

Détails page18

Armistice 1945
Vendredi 8 mai

Monument aux morts, à 12h

Bric à Brac et Broc
Vendredi 8 mai

Chemin de Coubertin, 8h à 18h

15e vide greniers-brocante organisé par l'Espace Jeunes « La Noria »

✆ 01 30 47 45 68 - Places limitées

(Bulletin d'inscription ci-joint)

Expo-vente
Les 8 et 9 mai

Ferme d'Aigrefoin, de 10h à 18h

Fleurs annuelles, légumes de saisons, vins, cadeaux, déco…

Organisée par l'ESAT d'Aigrefoin

Entrée libre ✆ 01 30 52 89 89

Caf'art Théâtre

8 rue de Versailles à St-Rémy (40 places)
www.pulsartproductions.fr ✆ 01 30 47 33 68

Ysé loops
Samedi 28 mars à 21h
Entrée : 15 € (TR : 12 €)

Lili so far
Samedi 11 avril à 21h
Entrée : 12 € (TR : 8 €)

Saint-Rémy-lès-Chevreuse l'Actu n° 7 - Mars 2015
Directrice de la publication : Agathe BECKER, Maire. Elu référent : Laurence GALLY, Conseillère municipale déléguée à la communication. Service communication : Pascal BOUCHAIN ✆ 01 30 47 05 26, com@ville-st-remy-chevreuse.fr - Mise en page par nos soins - Impression : Graphico (Buc) à 4 200 exemplaires - Dépôt légal : Février 2015